SENEGAL

ANSD, MEFP

Comptes Satellites de la Pêche (2015)

RAPPORT GENERE DE LA DOCUMENTATION CSP 2015

Production des méta-données

Producteur(s) des méta-données	Agence nationale Statistique et de la Demographie (ANSD) , MEFP , SSN
Date de production	28 Novembre 2016
Version	version 1.1 issue des données analysées.
Identification	DDI-SEN-ANSD-CSP-2015-V1.0

Remerciement(s)

ANSD.

Ce document a été généré à l'aide du <u>IHSN Microdata Management Toolkit</u>

Table des matières

Aperçu	<u>1</u>
Domaines thématiques et couverture.	<u>1</u>
Producteurs et sponsors.	2
<u>Echantillonage</u> .	<u>2</u>
Collecte des données.	<u>2</u>
<u>Traitement et évaluation des données</u>	<u>3</u>
<u>Accessibilité</u>	3
Responsabilité et droits d'auteurs.	
Description des fichiers.	<u>5</u>
Autre commerce anonymisé	<u>5</u>
base capture anonymisé	<u>5</u>
complexe frigorifique anonymisé	<u>5</u>
fabrication pirogue anonymisé	<u>5</u>
mareyage anonymisé	<u>5</u>
restauration anonymisé	<u>5</u>
transformation anonymisé	<u>5</u>
transport par charette anonymisé	<u>5</u>
transport par porteur anonymisé	5
transport vehicule anonymisé	6
vente de carburant anonymisé	
vente equipement anonymisé	
<u>Documentation</u>	

SENEGAL (2015)

Comptes Satellites de la Pêche (2015) (CSP 2015)

Aperçu		
Туре	Enquête sur les entreprises [en/oth]	
Identification	IHSN-SEN-ANSD-CSP-2015-V1.0	
Version	Date de production: 2015-08-05 Version 1.0 issue des données analysées.	
Série	Première enquête du genre.	

Résumé

Le Sénégal bénéficie de conditions naturelles favorables au développement de la pêche. En effet, le pays possède une façade maritime longue de 700 km, un plateau continental d'une superficie de 27 600 km2 et une faune marine diversifiée. Autant de facteurs qui traduisent l'importance du secteur de la pêche à travers sa contribution à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Toutefois, ce secteur, bien que jouant un rôle important dans le développement économique et social du pays, ne bénéficie pas toujours de la visibilité souhaitée, eu égard à l'indisponibilité d'informations statistiques (données physiques et monétaires) sur l'ensemble du secteur.

L'information économique disponible provient essentiellement des comptes nationaux annuels élaborés par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), lesquels permettent d'appréhender essentiellement la production des produits halieutiques frais et transformés. Les données liées aux activités de commerce (en particulier le mareyage) ainsi que celles relatives aux acteurs du secteur sont rares voire inexistantes.

Cette situation ne permet pas d'appréhender, de manière précise, le poids économique du secteur et, par conséquent, peut entraver la définition de politiques appropriées de développement du secteur.

La réalisation de la présente étude sur l'élaboration du compte satellite de la pêche, découle de la nécessité de combler ces lacunes.

L'objectif poursuivi est de mettre en place un cadre permettant de suivre l'évolution globale du secteur de la pêche et d'appréhender ses performances en termes de soutenabilité de l'offre de produits halieutiques par rapport à la demande, la contribution à l'économie et la création d'emplois.

Type d'étude	Données échantillonées [ssd]
Unité d'analyse	L'enquête cible diverses catégories d'agents économiques répartis entre les différents segments du secteur informel : (i) l'activité de production, avec comme cibles les unités de pêche artisanale; (ii) l'activité de transformation, pratiquée essentiellement par les femmes; (iii) l'activité de commercialisation, exercée par les mareyeurs (grossistes, exportateurs) et les commerçants détaillants; (iv) les acteurs évoluant dans le transport de produits halieutiques; (v) ceux spécialisés dans les activités connexes identifiés plus haut.

Domaines thématiques et couverture

Domaines thématiques

Sont abordés:

- la pêche;
- la capture et transformation des produits halieutiques;
- le transport;
- le mareyage;
- la restauration;
- etc.

Mots-clé	Compte, maritime, transformation, équipement, transport, restauration, commerce, CSP,
	pirogue, Satellite, pêche, halieutique, production

Couverture géographique

L'enquête recouvre les régions abritant les principaux sites de débarquement de produits de la pêche maritime, à savoir les régions de Dakar, Thiès, Saint Louis et Ziguinchor qui totalisent 97% des débarquements au niveau national. Les autres sites, localisés dans les régions de Louga, Kaolack et Fatick, interviennent dans des proportions dérisoires (respectivement 0,5%, 0,2% et 2,1%) et sont donc exclus du champ de l'enquête.

Geographic Unit

Sites de débarquement, de transformations, de distribution et de commercialisation.

Univers

Tous les Pêcheurs, marayeurs, transformateurs et transporteurs.

Producteurs et sponsors		
Enquêteur(s) principal/aux	ANSD, MEFP	
Autre(s) producteur(s)	Ministere de la Pêche et de l'Economie maritime (MPEM) , GoS , Maitre d'ouvrage Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) , MEFP , Maitre d'oeuvre	
Financement	Banque Mondiale (BM) , Assistance technique internationale Gouvernement du Sénégal (GoS) , Personnel et financement local	

Echantillonage

Procédure d'échantillonage

Pour chaque cible, il y a un plan de sondage spécifique. les tailles d'échantillon sont ici résumées:

- a) les exploitants (unités de pêche artisanale) : 500 unités;
- b) les mareyeurs : 150 unités;
- c) les commerçants de détail : 250 unités;
- d) les acteurs de la transformation : 50 unités;
- e) les acteurs spécialisés dans le transport de produits halieutiques : 1200 unités.

Il faut aussi noter que le mode de collecte varie selon le type d'activité annexes:

- Transport par Porteur: Unité type;
- Transport par Charrette: Unité type;
- Complexe frigorifique: Recensement;
- Vente de carburant: Recensement;
- Vente d'équipement: Recensement;
- Transport Véhicule: Unité type;
- Construction et réparation de pirogues: Recensement;
- Restauration: Unité type.

Taux de réponse

Les taux de couverture sont respectivement de 93%, 100%, 101% et 102% pour les régions de Dakar, Thiès, Saint-Louis et Ziguinchor .

Collecte des données	
Dates de collecte	start 2015-03-01 end 2015-03-10
Période(s) de référence	start 2014-01-01 end 2015-03-10

Notes sur la collecte

Dans la dynamique de modernisation de ses pratiques de collecte des données, l'ANSD a utilisé les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) à travers l'utilisation d'ordinateurs ultra portables. Par souci d'efficacité, la collecte a été décentralisée, avec la mise en place de comités techniques régionaux (CTR) constitués des Chefs de Services Régionaux de la Pêche (SRP) et des Chefs Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) au niveau des régions concernées.

Des séances de formation ont été organisées à l'attention des CTR et des enquêteurs avant l'enquête proprement dite pour leur permettre de se familiariser avec les outils et procédures de collecte. La conduite de l'enquête s'est sous la coordination de l'équipe technique de l'ANSD composée d'experts de la DSECN (Direction des statistiques économiques et de la Comptabilité nationale) et de la DMIS (Direction du Management de l'Information statistique), appuyé éventuellement par le comité technique national.

Pour le déploiement sur le terrain, le personnel de l'enquête comprend essentiellement les enquêteurs chargés de collecter les données sur le terrain à l'aide des ordinateurs ultra-portables et les contrôleurs chargés de planifier les tâches (répartition des tâches entre les enquêteurs et suivi de la progression) et de vérifier la qualité des données collectées ainsi que de la remontée des données. Neuf équipes dont 3 équipes composées de 3 enquêteurs, 3 équipes de 5 enquêteurs, 2 équipes de 6 enquêteurs et une équipe de 4 enquêteurs seront constituées pour la collecte des données, soit un total de 40 enquêteurs. Les équipes seront reparties sur les quatre régions.

Questionnaires

Deux questionnaires ont été utilisés :

- Questionnaire activités caractéristiques
- I. Identification;
- II. Profil sociodémographique de l'enquêté;
- III. Gestion et organisation;
- IV. Financements-investissements-impôts;
- V. Capture /pêche;
- VI. Transformation;
- VII. Mareyage et autres commerces de produits halieutiques
- Questionnaires activités connexes :
- I. Identification;
- II. Profil sociodémographique de l'enquêté;
- III. Gestion et organisation;
- IV. Porteur:
- V. Charretiers:
- VI. Transport véhicule;
- VII. Vente d'équipements.

Enquêteurs	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)
Liiquotouis	Trigorioc Hatioriaic ac la otatiotique et ac la bernographic (1110b)

Traitement et évaluation des données

Edition des données

Les programmes de saisie CSPRO gèrent en amont les controles de cohérences et sont déjà opérationnels avant la phase terrain. Après la collecte des controles suplémentaire appelés "Edition secondaire" sont effectués.

Accessibilité		
Agence propriétaire	Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (MEFP)	
Contact(s)	Direction du Management de l'Information Statistique (ANSD/MEFP) , <u>www.ansd.sn</u> , <u>statsenegal@ansd.sn</u>	
<u>Confidentialité</u>		

Toute utilisation des données produites ou gérées par l'agence, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée à la direction générale de l'ANSD. Il y sera clairement mentionné l'utilisation qui sera faite des données et une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera jointe à la demande.

Conditions d'accès

Les micros données ne sont accessibles qu'aux services et organismes relevant du système statistique national avec les réserves suivantes:

Toute utilisation des données produites ou gérées par l'agence, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation adressée à la direction générale de l'ANSD. Il y sera clairement mentionné l'utilisation qui sera faite des données et une copie en français ou en anglais du projet d'étude sera jointe à la demande.

Le service ou l'organisation demandeur devra s'engager à respecter les conditions suivantes:

- 1. L'utilisateur devra se conformer aux dispositions des articles 6 et 7 chapitre 2 section 2 de la loi sénégalaise LOI N° 2004.21 portant organisation des activités statistiques qui fait obligation à toute personne manipulant des données individuelles, recueillies par les services et organismes relevant du système statistique national, de garantir l'anonymat des personnes physiques ou morales concernées par l'enquête.
- Et de n'utiliser ces données qu'aux fins de diffuser ou de publier des résultats statistiques agrégés.
- 2. L'utilisateur est entièrement responsable de ses conclusions ou études tirées de ces données et en cela, la responsabilité de l'ANSD ne saurait être engagée de quelque manière que ce soit.
- 3. Les données ne devront être ni copiées ni transmises à d'autres personnes ou organisations, directement ou indirectement, sans l'accord écrit préalable de l'ANSD.
- 4. Toute publication rédigée à l'aide des données issues de l'ANSD doit comporter la mention suivante "Source: Enquête X*, Année N*, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) de la République du Sénégal, www.ansd.sn"
- 5. Trois copies de tout rapport produit sur la base des données seront transmises pour information et commentaire à l'ANSD.
- 6. L'utilisateur est informé que l'ANSD se réserve le droit de recourir aux voies et moyens qu'il jugera utiles en cas de non respect de l'un quelconque de ces engagements, pour se faire restaurer dans ses droits.
- 7. L'utilisateur peut en cas de besoin s'adjoindre le concours de l'ANSD dans la réalisation de l'étude.
- * : X étant le nom complet de l'enquête suivi de son sigle entre parehthèses, exemple "Recensement général de la Population et de l'habitat (RGPH)".

N étant l'année de l'enquête, exemple "2002".

Citation

Source: Enquête (CSP 2015), Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) de la République du Sénégal, "www.ansd.sn".

Responsabilité et droits d'auteurs

Responsabilité(s)

L'utilisateur est entièrement responsable de ses conclusions ou études tirées de ces données et en cela, la responsabilité de l'ANSD ne saurait être engagée de quelque manière que ce soit.

Droits d'auteurs	Tous droits réservés à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D.)
	de la république du Sénégal.

Description des fichiers

Le jeu de données contient 12 fichier(s)

Autre commerce_anonymisé	
# Enregistrements	221
# Variable(s)	189

base_capture_anonymisé	
# Enregistrements	500
# Variable(s)	216

complexe frigorifique_anonymisé	
# Enregistrements	23
# Variable(s)	218

fabrication pirogue_anonymisé	
# Enregistrements	42
# Variable(s)	176

mareyage_anonymisé	
# Enregistrements	169
# Variable(s)	13

restauration_anonymisé	
# Enregistrements	36
# Variable(s)	173

transformation_anonymisé	
# Enregistrements	234
# Variable(s)	344

transport par charette_anonymisé	
# Enregistrements	40
# Variable(s)	124

transport par porteur_anonymisé	
# Enregistrements	113

# Variable(s)	73

transport vehicule_anonymisé	
# Enregistrements	33
# Variable(s)	101

vente_de_carburant_anonymisé	
# Enregistrements	43
# Variable(s)	143

vente_equipement_anonymisé	
# Enregistrements	33
# Variable(s)	193